

Élections ITAA – Quelques informations pratiques et informatiques

Chers,

Dans quelques jours - **samedi le 22 avril 2023** - auront lieu les élections de l'ITAA. Nous aimerions vous donner quelques conseils sur les questions pratiques et informatiques.

Comment voter?

- Tout d'abord, vous devez vous **connecter** en utilisant **votre Eid ou votre It'sme**. Les connexions par adresse mail et mot de passe ne seront pas autorisées.
- Si vous ne votez qu'en votre nom propre, tout s'explique.
- Si vous avez **des procurations** à votre nom, vous devez avoir *soit* **autant de navigateurs** que le nombre de logins que vous allez créer, soit autant d'appareils que le nombre de logins. (par exemple, Ordinateur + iPad + téléphone portable).
- Par exemple, si vous souhaitez voter en votre nom propre et que vous disposez de deux procurations, vous devez disposer de trois navigateurs. Vous pouvez choisir entre Mozilla Firefox, Google Chrome, Microsoft Edge, Opera, Apple Safari), ou 3 appareils différents.

Pour qui pouvez-vous voter?

Vous pouvez voter à la fois pour **des candidats néerlandophones et francophones**.

Si vous êtes **expert-comptable** ou **expert-comptable fiscaliste**, vous pouvez voter pour:

- 1 président
- 1 vice-président
- 6 conseillers

Si vous êtes **expert-comptable certifié**, vous pouvez voter pour:

- 1 président
- 1 vice-président
- 8 conseillers

Si vous êtes **conseiller fiscal certifié**, vous pouvez voter pour:

- 1 président
- 1 vice-président
- 2 conseillers

Il va de soi que vous pouvez voter pour (8 + 2 =) 10 conseillers si vous êtes un expert-comptable certifié et un conseiller fiscal certifié.

Les candidatures CRECCB

- **Candidat à la présidence, vice-président et conseiller municipal:** Caroline MEYS , Frédéric DELRUE
- **Candidats au conseiller (fiscal) comptable-expert:** Vincent HESBOIS, Chantal JADOT, Benny PEETERS, Ghislain OMBELETS, Christine NUTTIN, Yves VAN WEEHAEGHE
- **Candidat conseiller expert-comptable certifié:** Michaël DE NUL

Avec mes salutations les plus cordiales,

Ludo Van den Bossche